



JOURNAL HEBDOMADAIRE
paraissant le Samedi - Tirage 21.000

ADMINISTRATION : 2, Rue Scribe, Nantes (à l'angle de la Rue Boileau) — BUREAUX ouverts tous les jours, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.
Pour toute la Publicité, s'adresser : PUBLICITE DE L'OUEST ET DU CENTRE, 11, Rue de la Fosse — NANTES

TELEPHONE 141.95 - 157.42
Chèques Postaux Nantes 6.015

Un Brin de Causette...

J'en ai lu dans un journal — qu'étaient pourtant point fait pour nous défendre — que « la vie rurale est une masse, une montagne d'obligations quotidiennes qui ne peut se déplacer. Du jour de sa naissance au jour de sa mort, le paysan est enchaîné à son champ, comme le forçat à son boulot ! Alors, pourquoi s'étonner de son état d'ignorance et de son esprit de défiance ! »

Vous voyez là d'où, y en a du boire et du manger. Cherchant toujours à représenter les paysans comme des arriérés, des gens encore qui savent ni lire, ni écrire, mais calculer... ce qu'est point si sot que ça ! Pour faire pénétrer l'instruction et le progrès dans nos campagnes les pu reculez, ce journaliste préchant deux moyens : l'école et le cinéma.

L'école, y a encore beaucoup à faire, à ce qui disant — sa tâche ne fait que commencer — mais le plus intéressant, c'est le cinéma qu'est la pu belle découverte de notre époque ! J'suis ben certain que le célèbre « Charlot », Douglas Ferbanque, Lili Piquetfort, Roman Novarro, Greta Garbo, Belle Mary... tertous ces vedettes, ou ces « stars » de l'écran, sont ben de c't avis — sans le cinéma y rouleraient point carrosse !

« Si l'on songe — continue ce journal — que le paysan ne connaît pas « la distraction » car, quels sont ses plaisirs ? Le cabaret ? et quel-ques bals ? Un accordéon et deux pistons qui célèbrent ainsi la fête du pays ? C'est tout ! Et pour quelle vie de labeur et de peine ! Nous touchons là à un des points les plus sensibles du mal, qui fait les campagnes aujourd'hui désertées. Les jeunes générations paysannes s'ennuient ! et cet ennui est gros de conséquences, croyez-moi !... Eh bien ! que le cinéma ne vient-il sauver la situation ? Il le peut. »

J'te crois, mon colon ! Si tu pouvais dire vrai, ça serait point impossible d'installer partout, dans les villages, des cinémas pour distraire le monde le dimanche. Y a beaucoup de communes qu'en possèdent déjà ; mais je doutez fort que, seul, le plaisir de voir des images qui dansent sur l'écran, retienne à la terre ceusses qui veulent partir travailler à la ville ? Ça c'est une épidémie point facile à guérir et sans être un ennemi du cinéma à la campagne — ben au contraire ! — je croyais point que les projections lumineuses guériraient c'te maladie... La bête noire du chômage donnera ben plus à réfléchir aux jeunes.

Pour sûr les films pouvant jouer un rôle attrayant, mettre un brin de gaieté dans not' existence, nous instruire itou et faire voir des inventions, des choses, des paysages qu'on aurait jamais occasion de voir autrement.

Quant à dire que le cinéma sera la panacée universelle qu'amènera le bonheur à la campagne, ça c'est une autre paire de manches... et pourvu que ce soye point une veste !

maître Jeannot

A quoi sert la Défense agricole ?

A la fin de l'année 1931 :
Le blé valait à Chicago 50 francs le quintal.
Le seigle valait à Minneapolis 47 fr. le quintal.
L'avoine valait à Winnipeg 42 fr. le quintal.
L'orge valait à Winnipeg 39 francs le quintal.
Le vin valait à Valence (Espagne) 64 fr. 50 l'hecto.

Les Labours profonds

Les labours profonds sont ceux qui enfament le sol sur une plus grande épaisseur que les labours auxquel- on a, habituellement, recours pour préparer les terres destinées à porter les plantes de grande culture.

Parmi ces plantes, celles dont les racines s'enfoncent profondément dans le sol ne se contentent pas des labours ordinaires pour donner leur plein rendement ; telle est, notamment, le cas des plantes sarclées : pomme de terre, betterave, carotte, chou-fleur, etc., dont la réussite est d'autant plus assurée que le sol a été retourné plus profondément. Et, chose digne de remarque, les cultures qui viennent ensuite sont également de plus belle venue, bien que la terre ne soit plus retournée que par des labours ordinaires.

Amélioration du sol

Un sol profondément ameubli permet à la pluie de le traverser facilement, de gagner ainsi les couches profondes, de s'y accumuler sous forme de réserves que les plantes utilisent pendant la saison sèche. Cette eau remonte, en effet, vers la surface par capillarité en remplacement de celle qui s'évapore sous l'influence des haies ou des rayons du soleil, de sorte que c'est surtout pour les plantes occupant le sol pendant l'été qu'il convient de faire des labours profonds, la pluie qui tombe au cours de leur évolution étant presque toujours insuffisante pour faire face à leur besoin en eau. La bonne venue de ces plantes est en rapport étroit avec l'eau emmagasinée dans les couches inférieures du sol pendant la saison hivernale ; c'est elle qui permet à la végétation de ne pas succomber pendant les périodes sèches de l'été.

L'observation démontre, d'ailleurs, que, dans les sols profonds, suffisamment perméables pour que les racines puissent s'y enfoncer facilement, la végétation y est plus à l'abri d'un excès d'humidité ou de sécheresse que dans ceux qui ne sont retournés qu'à 0 m. 15 de profondeur, surtout lorsque ces sols reposent sur un sous-sol plus ou moins compact.

Les Plantes sont mieux abreuvées et mieux alimentées

Dans un sol labouré profondément, les racines des plantes cultivées ne rencontrent plus la même résistance pour s'étendre dans les couches profondes, où elles puisent les matières fertilisantes entraînées par les pluies et qui, sans cela, seraient perdues ; de sorte que la plante est non seulement pourvue d'un système racinaire plus abondant et plus complet, mais elle est encore mieux alimentée.

Les racines profondes trouvent également, dans les couches inférieures du sol, de l'humidité, lorsqu'elle a disparu de la surface et un point d'appui plus stable, surtout lorsque la surface vient à être fortement détrempe par les pluies, ce qui a notamment lieu en été, après les gros orages.

Ces diverses considérations permettent de conclure que ce sont les plantes à racines pivotantes, ou à feuillage abondant qui bénéficient surtout des labours profonds et, comme elles viennent toujours en tête d'assolement, elles contribuent largement à la réussite des cultures qui les suivent.

L'ameublissement des couches inférieures du sol persiste pendant plusieurs années, de sorte que les bons effets énumérés plus haut persistent également. Il suffit, dès lors, de labours ordinaires pour que la terre soit dans les meilleures conditions pour recevoir les diverses plantes cultivées au cours de l'assolement. Et, pour ne citer qu'un exemple, nous signalerons que le blé venant après betteraves ou pommes de terre cultivées sur labour profond, réussit beau-

coup mieux qu'après toute autre plante. Lorsqu'on consulte les statistiques de la production des céréales, on relève, en effet, que c'est dans les régions à plantes industrielles que les rendements du blé sont les plus élevés. Il en est ainsi parce qu'il occupe un milieu qui s'assainit beaucoup mieux, tandis que, lorsque les pluies abondantes de la période hivernale ou de printemps ne peuvent gagner facilement les parties profondes, ses racines se trouvant dans un milieu gorgé d'eau s'atrophient et périssent quand cet état se prolonge. Ce qui a lieu pour le blé se répète, à des divers degrés, pour toutes les plantes cultivées.

Influence des Labours profonds sur la Culture du Blé

Dans toute exploitation, on peut augmenter la production du blé, soit en lui réservant une plus grande surface, soit en augmentant, par les labours exécutés en vue des plantes sarclées qui le précèdent, l'épaisseur de la terre arable. C'est cette seconde solution que nous avons adoptée parce qu'elle permet, tout en élevant le rendement du blé, d'en abaisser le prix de revient.

Pour fixer les idées, prenons une exploitation où la profondeur des labours n'excède pas 0 m. 15 et dont le rendement moyen en blé est de 15 quintaux à l'hectare, ce qui correspond à 1 quintal par centimètre de terre retournée par la charrue. Dans de telles conditions, il faudra cultiver 10 hectares de blé pour produire 150 quintaux de grain.

En retournant le sol à 0 m. 20 de profondeur, en y maintenant la même fertilité que dans la couche de 0 m. 15, le rendement de cette céréale sera de 20 quintaux par hectare, de sorte qu'il suffira d'ensemencer 7 ha. 50 pour produire 150 quintaux, soit autant que sur les 10 hectares labourés à 0 m. 15, ce qui représente une réduction de 2 ha 50 dans la surface ensemencée. Ajoutons aussi qu'avec un rendement moyen de 20 quintaux à l'hectare, la culture du blé est bien plus rémunératrice qu'avec 15 quintaux, d'où nous concluons qu'il est plus économique pour une exploitation d'accroître la production du blé en cultivant une plus grande épaisseur de terre qu'une plus grande étendue de terrain. (A suivre)

P. LAVALLÉE,
Ingénieur agronome,
Directeur de la Ferme Expérimentale d'Avrillé (Maine-et-Loire)

Contre le Cancer

L'influence bienfaisante du Vin

Alors que la moyenne générale des décès par affections cancéreuses est de 96 pour 100.000 habitants, cette moyenne tombe à 87 dans les Alpes-Maritimes, 73 dans l'Hérault, 66 dans les Pyrénées-Orientales, 64 dans l'Aude, 60 dans le Var, 59 dans le Gard, 53 dans les Bouches-du-Rhône et 26 dans la Corse, départements viticoles produisant 60 0/0 de notre récolte nationale.

On remarque, par contre, dans les régions sans vignobles du nord de la France, de l'Île-de-France et de la Normandie, des proportions de décès par cancer supérieures à la normale. La moyenne s'élève à 106 dans l'Aisne, 109 dans l'Oise, 113 dans la Mayenne, 115 dans l'Eure-et-Loir, 123 dans le Nord, 138 dans la Seine et 141 dans la Seine-Inférieure.

En enregistrant ces chiffres, l'Office international du vin s'attache à mettre en évidence l'influence bienfaisante du vin, au moins dans les régions de production, contre le cancer.



A MONTEBOURG (Manche) aura lieu le 1^{er} février un grand Concours-Foire régional de la race bovine normande. Le magnifique élevage normand du Cotentin y sera représenté par ses plus beaux spécimens.

A BLOIS : L'Association des viticulteurs du Loir-et-Cher organisera, à Blois, les 6 et 7 février, une Foire aux vins, cidres et eaux-de-vie.

A CHAMPTOCEAUX : La 5^e Foire aux Vins de Champtocéaux est fixée au dimanche 14 février. Tous les muscadets récoltés en Maine-et-Loire, en 1931, pourront concourir. Il y aura aussi une exposition de vins rouges et de vins blancs, à l'exception des noahs.

VIANDES CONGELÉES : De grandes quantités de viandes congelées, venant de Buenos-Ayres, ont été déchargées à Saint-Nazaire, le cargo Lipari et aussitôt emmagasinées dans des chambres frigorifiques, en attendant d'être dirigées vers l'intérieur du pays. Veut-on encore accentuer la baisse des cours de nos bovins ?

LE PRIX DES ALLUMETTES vient d'être augmenté de 5 et 10 centimes par boîte. Cette augmentation doit rapporter au budget la coquette somme de 80 millions. Et tout diminue... l'Etat montre l'exemple !!!

Pour les Bouilleurs de Cru

Le « Groupe de Défense des Bouilleurs de Cru » de la Chambre a tenu, le 25 janvier, une réunion importante sous la présidence de M. Laniel, député du Calvados.

Après une longue discussion, le Groupe décida de déposer immédiatement un amendement à la loi des finances demandant le retour à la loi de 1906. Cet amendement a été déposé pour mettre le ministre du Budget en demeure de tenir les promesses qu'il a faites à la tribune du Sénat, le 3 juillet 1931.

Voici le texte de cet amendement :
MM. les Propriétaires distillant les mares, vins, cidres et poirés, pommes, cerises, prunelles et lies qui proviennent exclusivement de leurs récoltes, sont dispensés de toute déclaration préalable et affranchis de l'exercice à partir du 1^{er} avril 1932.

Tout bon agriculteur doit lire :
« LA MONOGRAPHIE DE LA FERME EXPERIMENTALE D'AVRILLÉ (Maine-et-Loire) », par P. Lavalée, ingénieur agronome.
En vente au Syndicat : 5 francs.

La Fumure des Arbres fruitiers

Le vieux dicton normand : « Soignez le pied de vos arbres, la tête croîtra toujours bien » devrait toujours être présent à la mémoire de nos agriculteurs. Ils se plaignent, trop souvent à tort, de l'irrégularité des récoltes de pommes. Compte tenu de l'action importante des facteurs climatiques variant avec les années, ils ne se rappellent pas assez souvent que l'arbre, comme toute plante, a besoin de s'alimenter pour vivre d'abord, donner ses fruits ensuite. En effet, c'est parce qu'ils ne tiennent pas compte de cette alimentation que les arbres sont souvent chétifs et la production des fruits si irrégulière. Pour qu'un arbre fruitier puisse fabriquer les organes floraux qui donneront des fruits, il faut que cet arbre trouve dans le sol tous les éléments fertilisants (aliments) nécessaires à cette production.

L'édification de sa charpente, la production de ses fruits, se font par l'assimilation des éléments fertilisants puisés dans le sol. Il est donc indispensable de restituer au sol qui sont plantés en arbres fruitiers, tous les éléments enlevés par la récolte des fruits et par la croissance des arbres.

La théorie générale des fumures des plantes nous donne des règles précises, applicables aux arbres fruitiers. Ce sont les suivantes :
Utilisation des trois éléments suivants : azote, acide phosphorique, potasse, pour les raisons suivantes :

1^o L'azote active le développement des parties herbacées et développe la charpente ;
2^o L'acide phosphorique agit sur la fructification ;
3^o La potasse agit sur l'ensemble de la croissance, sur la fructification. De plus, cet élément favorise le développement des fruits et leur donne de l'arôme.

Comme le joueur de piano sait sur quelles touches du clavier il lui faut jouer pour obtenir un accord harmonique de son instrument, le cultivateur doit également savoir jouer des trois corps fertilisants que nous venons de citer.

C'est ainsi que, lorsque ses arbres fruitiers manquent de vigueur, il activera la végétation en fournissant de l'azote et de la potasse sous leur forme la plus assimilable.
Dans le cas où, au contraire, les arbres seraient très vigoureux, mais ne fleuriraient presque pas, il utilisera l'acide phosphorique. Si, enfin, les fruits ne grossissent pas, il aura recours à la potasse.

L'équilibre de la végétation et de la production s'obtient en fournissant un mélange des trois éléments indiqués. On obtient ainsi des arbres vigoureux qui produisent bien et sont capables de résister aux intempéries et aux attaques des parasites.

Quels sont les engrais qui permettent la fumure mixte indispensable ?

Le fumier, dans les champs plantés soumis à un assolement culturel, sera la base de la fumure aux doses de 30 à 40.000 kilos à l'hectare pour trois ans.

Lorsque les arbres seront plantés en vergers, au lieu d'utiliser le fumier, nous conseillons aux agriculteurs l'épandage du purin dilué avec de l'eau, d'octobre à février. Le purin bien fait produit des résultats merveilleux sur les arbres et sur l'herbe de la prairie : 20 à 30 litres de ce mélange, chaque année, donneront d'excellents résultats et nous engageons vivement les agriculteurs d'utiliser ce précieux produit de leur production animale.

Fumier et purin ne sont pas tout pour cette alimentation. Il faut compléter par l'emploi des engrais chimiques, aux doses suivantes :

à l'hectare
Scories 500 kilos
Chlorure de potassium... 200 kilos
Nitrate de soude..... 150 kilos

Les scories et le chlorure de potassium seront semés à l'automne ou en hiver ; le nitrate de soude au printemps.

Dans le cours de l'année suivante nous établirons le diagnostic de leur action par l'examen de la végétation. Si nos arbres semblent pousser trop en bois, nous supprimerons le nitrate l'année suivante. Si, par contre, la production fruitière laisse à désirer, nous augmenterons la dose de potasse et d'acide phosphorique. Lorsque les arbres manqueront de vigueur, nous augmenterons la dose de nitrate et du purin.

En mettant en pratique les indications données, nous sommes assurés que nos pommiers, ayant une bonne croissance, donneront une production régulière et que, suivant le dicton normand : « Le pied étant soigné, la tête poussera toujours bien ».

M. LARVARON,
Professeur d'agriculture.

Exposition Internationale d'Animaux de Basse-Cour

L'Exposition internationale annuelle d'animaux de basse-cour, comprenant 7.000 volailles, matériel, animaux à fourrure, petits oiseaux de cage et de volière, miels, fruits, fleurs, arbres fruitiers, poneys Setland, aura lieu à Paris, au Parc des Expositions, du 11 au 16 février 1932. Cette exposition est organisée par la Société Centrale d'Agriculture de France, présidée par M. Achille Fould, Ministre de l'Agriculture.

Elle sera inaugurée par M. le Ministre de l'Agriculture, le jeudi 11 février, à 14 h. 30.



Les Chevaux de l'Ouest à l'honneur

En France en général, et tout particulièrement en Vendée et en Loire-Inférieure, nous ne savons pas faire en faveur de nos chevaux une assez efficace réclame. Insuffisamment organisée et active, elle demeure improductive et ne peut retenir l'attention des acheteurs étrangers, près de qui la bonne publicité a pourtant une prépondérante influence, surtout lorsqu'elle se trouve appuyée par des succès aussi sérieux que répétés et tout particulièrement par de très récentes performances.

Aors même que nos chevaux remportent dans d'importantes compétitions nationales ou internationales des succès retentissants, nous négligeons de les publier. Les journaux français, dits sportifs et lus à l'étranger, nous suivent dans cette voie et se contentent de signaler de quelques simples mots des succès aussi intéressants, pour un élevage régional, que ceux tout récents de la jument « Devole » en Tchécoslovaquie, ou du cheval « Berlingot-IV » à Pau.

Les lecteurs des quotidiens, spécialisés dans les compte rendus hippiques, apprendront simplement par eux que ces chevaux sont français, mais ils ne connaîtront jamais ni leur origine, ni la région où ils furent élevés, et encore moins le nom de leur naisseur. On croirait vraiment que ces journaux souhaiteraient enlever à tout éventuel amateur la faculté de venir rechercher dans son pays d'origine, un frère ou demi-frère du glorieux champion.

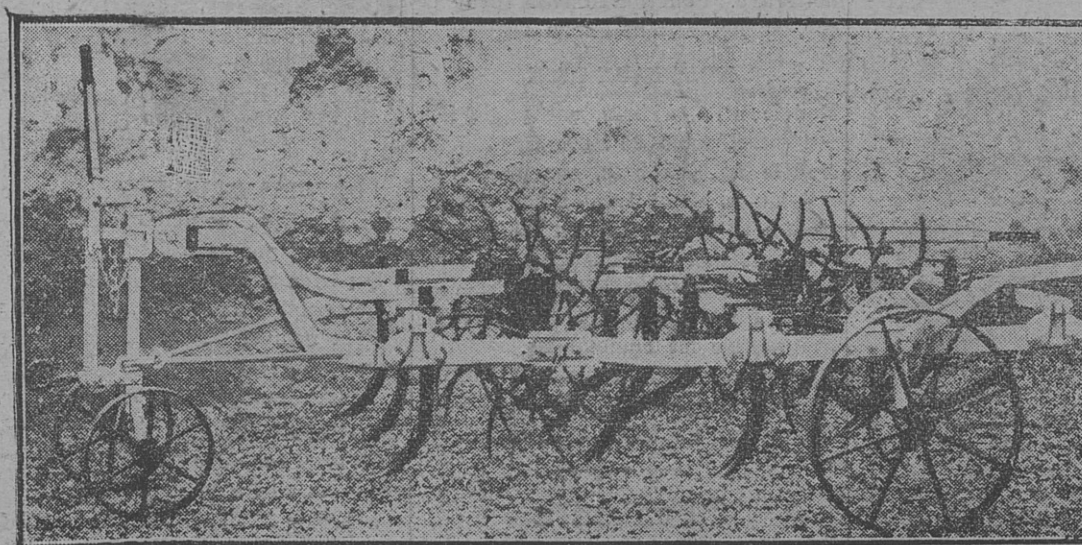
Quant aux journaux sportifs illustrés, qui se targuent d'être les bons serveurs de l'élevage hippique et de l'exportation, ils sont aussi parcimonieux des photographies des chevaux qui se révèlent de grande classe que d'un texte susceptible de faire connaître au loin leurs mérites... A l'étranger il n'en est certes pas ainsi...

Après le concours international tchéco-slovaque de Pardubice, on a pu lire dans le « Sankt-Georg », journal hippique allemand, que la jument « Devole », qui avait remporté deux très importants prix d'obstacles dans un pays voisin, était française, née en Vendée, et fille d'« Ignotus », p. s. Que la jument appartenait maintenant à la baronne Oppenheim, de Berne, qu'elle était montée par le prince hongrois Odescalchi, et le correspondant d'ajouter : « Voilà qui est bien international !!! »

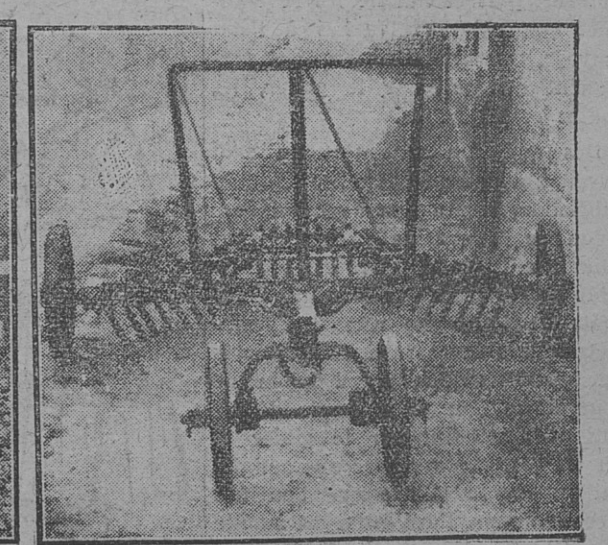
Voici l'histoire de « Devole » :

« La jument « Devole », qui vient de gagner deux championnats en Tchécoslovaquie pendant le Concours

Deux nouveaux Instruments pour nos Fermes



Herse extirpatrice rotative, pour le nettoyage et l'ameublissement du sol. Fait le travail de cinq appareils.



Ramasse-pierres, vu de face, en position de travail.

international de Pardubice, se classant première dans le concours de puissance, prix du Ministère des Affaires étrangères, ainsi que dans l'épreuve du saut des barres progressives, où elle franchissait sans faute cinq barres, dont la dernière atteignait la hauteur impressionnante de 1 m. 80, est née aux Oudaires, près de La Roche-sur-Yon, chez M. Georges Duval.

» Fille d'Ignatus p. s. anglais (Charbonnet et Indiscrète) et de la jument Stella, demi-sang vendéen par Karapouche, « Devole », après de nombreux succès en épreuves de modèle et d'aptitude à l'obstacle, tant à La Roche-sur-Yon qu'à Saumur, Nantes et Paris, était achetée à l'âge de 4 ans, en mars 1929, par M. Roy, à la suite du Concours hippique de Paris.

» Importée ensuite en Italie par le Commandeur Giovannini, elle fut cédée par lui, à Naples, à la fin de février 1930, à la baronne Anneliese de Oppenheim, qui la confiait pour sa carrière de concours au prince hongrois Odescalchi.

» « Devole » sort pour la première fois en public, avec le prince, au Concours international de Vienne, en mai 1930. Elle se place quatrième dans le prix de Vienne, faisant sans faute de puissance les deux tours prévus. Elle est ensuite retirée des concours par son propriétaire, qui ne veut pas trop demander à la jument qui débute, « Devole » n'a que cinq ans.

» Au mois de juin 1931, à Budapest, la jument est quatrième dans un parcours sur 1 m. 30 et troisième sur un autre parcours sur 1 m. 40.

» Au Concours international de Salzbourg, en juillet 1931, « Devole » se classe troisième dans le prix de la Ville de Salzbourg, montée par le prince Odescalchi, puis deuxième dans le prix des Amazones, montée par la baronne Oppenheim, et comme dernier concours de l'année, elle enlève de haute lutte les deux premiers prix du Concours international de Pardubice.

» Le prince Odescalchi, le 13 janvier 1932, résumait en ces termes son appréciation sur la jument : « Devole » était, lorsqu'elle est entrée dans mon écurie, assez difficile sur l'obstacle. La jument était chaude et de caractère impressionnable ; aussi, j'ai pris plus d'une année pour la mettre. En fait de qualités, je puis assurer que je ne connais pas mieux qu'elle. Elle est puissante, adroite et vite, et je pense que ce sont les meilleures qualités d'un cheval de concours. »

Est-il plus beau sujet de gloire pour l'élevage vendéen que l'appréciation si élogieuse de la jument « Devole », faite par le prince Odescalchi, surtout lorsqu'elle vient confirmer les jugements qui furent antérieurement portés sur d'autres fils d'Ignatus, qui ont noms : « Unicus », « Vol-au-Vent », « Baliverne », « La Camargo », « Doris », « Devinette », etc. tous nés aux environs de Luçon, et qui tous connurent de très grands succès en obstacles.

(A suivre) B. de B.

Si vous cherchez de la MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE : ménages ou hommes seuls, jardiniers, vigneron, basse-courriers, bonnes de fermes, cultivateurs... faites une annonce de quelques lignes, aux OFFRES ET DEMANDES de ce Bulletin.

Le Chat sauvage

Le chat est-il véritablement nuisible pour le gibier et est-il licite de le tuer lorsqu'on le rencontre à la chasse, à une certaine distance des habitations ?

En principe, le chat, animal domestique, est protégé par la loi, et nul ne peut le tuer, hormis son propriétaire, sans risquer des poursuites judiciaires. Cependant le chat des campagnes vit dans une liberté qu'ignore son congénère des villes. La plupart du temps, un fermier ne connaît guère exactement le nombre de félins qui ont pu naître sur ses domaines. En dehors de l'animal domestique, qui ne s'écarte pas de la la demeure, souvent des chats errant par monts et par vaux. S'ils ont appartenu à quelqu'un, nul ne s'en souvient plus et nul ne les revendique. Ces chats, retournés à l'état sauvage, constituent un grave et permanent danger pour le gibier, les poules et les lapins.

Dès que l'on rencontre un chat errant à plus d'un kilomètre de toute habitation, il y a lieu de considérer qu'on se trouve en présence d'un animal nuisible et qu'il est souhaitable de détruire. Car le nombre des chats de campagne retournés complètement à leurs instincts originels est beaucoup plus grand qu'on ne pourrait se l'imaginer. Leurs déprédations s'exercent sur le gibier et sur les basses-cours avec une activité qui justifie la chasse que l'on fait à ces animaux. Et si la loi est muette en ce qui concerne la destruction des chats vagabonds, elle n'indique pas non plus les peines que le destructeur éventuel pourrait encourir.



Les Travaux en Février

AU JARDIN POTAGER

Sous couche et sous châssis, semer : deuxième saison de carottes, puis céleri-rave, chicorée frisée, chou hâtif, chou de Milan, chou-fleur, haricot noir de Belgique, laitue Gotte, laitue Palatine, melon, oignon blanc, poireau, radis, pois nain, céleri à côtes, céleri-rave, concombre.

Repiquer, vers le 15 du mois, la chicorée frisée semée fin janvier. Planter la troisième saison des pommes de terre, la deuxième saison des choux-fleurs (issus du semis de septembre), la laitue Georges semée du 1^{er} au 15 novembre, et, fin février, la chicorée frisée repiquée 15 jours avant.

Soins généraux aux cultures forcées entreprises le mois précédent : fraisiers, endives, etc.

En pleine terre, labourer le sol, enfouir les engrais, semer en place l'oignon d'été, la graine stratifiée de cerfeuil bulbeux (il faut la stratifier en sable frais préalablement, car sans cela la levée sera irrégulière) : à partir du 15 février on sème la graine d'épinard lent à monter et d'épinard d'Angleterre ; les fèves ; sur coté bien exposé, les premiers petits verts précoces : Prince Albert, Shah de Perse, Caracacus, Express. Fin février les premiers radis, la chicorée sauvage, la pimprenelle.

Planter sur côté les premières laitues Palatine, semées du 15 au 31 octobre ; en plein carré, l'ail, l'échalote, le topinambour ; la ciboulette en bordure.

AU JARDIN FRUITIER

On plantera les derniers arbres fruitiers en tenant compte que la fin de février est le dernier délai, surtout dans nos pays de l'Ouest, à printemps si précoce à cause de la douceur du climat, causée par le voisinage des côtes baignées par le Gulf-stream.

Tailler pendant la première quinzaine : pommier, pommier, framboisier, groseillier ; pendant la deuxième quinzaine : cerisier, prunier.

Choisir les greffons, les conserver le pied en terre, en prévision du greffage en fente. Emonner et chauter, ou sulfater les troncs des arbres et leurs branches.

Dépalisser et repalisser à neuf les charpentes des arbres en espalier et en contre-espalier. Souvent derrière les liens et les troncs et branches de charpente, du côté du mur, il y a des insectes ou des œufs d'insectes, larves, etc.

Abriter par des auvents les arbres en espalier à floraison précoce : pêchers, abricotiers, etc.

AU JARDIN D'AGREMENT

Arbres et arbustes. — Planter les derniers arbres et arbustes.

Semer en pépinière : érables, cyprès faux-ébénier, daphné, hêtre, sapins divers, sorbier, spirée, tilleul, tulipier.

Stratifier en sable frais les amandes dont on veut faire des sujets des tinés à recevoir la greffe du pêcher. Greffer sous cloche à chaud confères et rhododendrons.

Fleurs de pleine terre et de serre. — Semer en serre à multiplication ou sous cloche, et sous châssis sur couche : bégonias variés, verveine, coquelicot, réséda, pétunia, sauge, dracena, aralia, palmiers variés.

Bouturer en serre : fuschia, pelargonium, begonia, héliotrope, anémone, coleus, irésine ageratum, salvia splendens, ou sauge écarlate, etc. Laver les feuilles des plantes de serre et plantes vertes d'appartement, aérer les serres chaque fois que le soleil élève par trop leur température.

Mettre en végétation en serre chaude les achimènes, gloxinia, les caladium et les séries de plantes analogues donnant en été de beaux sujets d'exposition, à fleurs ou à feuillage décoratif.

J. DURIVAUT,

Ingénieur horticoles,
Directeur du Jardin des Plantes



— Et la poutre que votre mari a reçu sur la tête ?
— M'en parlez pas, il a fallu acheter un ruban neuf pour son chapeau !

LA LOI POUR TOUS

Mitoyenneté et Bornage

On appelle mitoyenneté la copropriété indivise de deux voisins sur un mur, un fossé, une haie qui les séparent. Et, contrairement au principe de notre Code civil, que nul n'est légalement tenu de demeurer dans l'indivision, aucun des propriétaires de la chose mitoyenne ne peut en demander le partage ou la licitation. Il y a donc là une véritable servitude d'indivision. La loi admet en matière de mitoyenneté, des modes d'acquisition fixés, des genres de preuves, des présomptions qui lui sont particulières. Le caractère propre de la mitoyenneté est qu'elle donne à chacun des copropriétaires le droit d'en retirer tous les services qu'elle peut rendre, même en lui faisant subir des changements (exhaussements d'un mur, par exemple).

Toute haie sèche ou vive est réputée mitoyenne, à moins qu'il n'y ait qu'un seul des héritages en état de clôture, ou qu'il y ait titre ou possession contraire. La présomption de mitoyenneté cesse, s'il existe des bornes qui attribuent la haie à l'un des héritages.

Tout acte non prescrit par la loi, peut faire cesser la présomption de mitoyenneté, de même qu'il pourrait l'établir, malgré toute apparence contraire. En principe, pour savoir si une haie est mitoyenne ou non, ce n'est pas l'état actuel des lieux qu'il faut considérer, mais leur état primitif. Toutes preuves et en-

quêtes sont admises en la circonstance.

Les arbres qui se trouvent dans une haie mitoyenne sont mitoyens comme la haie, et chacun des copropriétaires a le droit de requérir qu'ils soient abattus. Mais un copropriétaire ne peut obliger son voisin à arracher une haie mitoyenne. Le cas échéant, les copropriétaires jouissent ensemble des fruits qui pourraient être recueillis.

La haie mitoyenne doit être toujours entretenue en commun. L'un des intéressés peut toujours obliger l'autre à supporter sa part des frais d'entretien, sauf à ce dernier à s'en affranchir en abandonnant ses droits à la mitoyenneté.

S'il s'agit d'un fossé mitoyen, il y a lieu de distinguer le caractère propre de ce fossé, suivant qu'il est simplement fossé de clôture ou en même temps fossé servant à l'écoulement des eaux. S'il est simplement un fossé mitoyen servant de clôture à deux héritages, chacun des copropriétaires peut s'affranchir de son entretien, en renonçant à tous droits sur ce fossé. S'il est, en outre, un fossé destiné à l'écoulement des eaux, chaque copropriétaire se trouve dans l'obligation absolue de participer aux frais d'entretien commun, car il profite de l'usage du fossé, et ne peut pratiquement y renoncer. De même, le copropriétaire d'un fossé mitoyen ne peut en exiger

le partage, pour combler la moitié du fossé lui appartenant et agrandir ainsi son héritage. Il existe, en effet, pour chacun des copropriétaires un droit d'usage indivis à la totalité du fossé.

La loi présume toujours la mitoyenneté d'un fossé séparant deux héritages particuliers. La largeur de ce fossé est censée avoir été prise sur chacun de ces héritages. Cette présomption tombe devant la production d'un titre certain, ou la reconnaissance d'une marque non-mitoyenneté. Cette reconnaissance résulte essentiellement de la manière dont le fossé est creusé. Il y a marque de non-mitoyenneté si la levée ou le rejet de terre se trouve d'un seul côté et si la loi estime que le fossé appartient en ce cas, à celui-là seul du côté duquel le rejet se trouve. Le simple fait pour une personne d'avoir seule assumé les frais d'entretien et de curage, même pendant un temps indéterminé, ne peut suffire à prouver la non-mitoyenneté.

S'il s'agit de deux constructions voisines, l'intérêt des deux propriétaires est d'avoir en commun, sur la ligne séparative de leurs fonds, un seul mur ; en élevant deux murs, il y aurait dépense inutile et gaspillage de terrain en pure perte. C'est en partant de ce principe que le Code civil établit qu'il y a présomption de mitoyenneté dans la plupart des cas. C'est donc à celui

qui prétend qu'il n'y a pas de mitoyenneté à le prouver. Cette présomption de mitoyenneté n'existe pas quand il n'existe de bâtiments que d'un seul côté du mur séparatif ; dans ce cas, le mur est réputé appartenir au propriétaire du bâtiment.

La loi accorde à tout propriétaire voisin d'un mur, la faculté d'en acquérir la mitoyenneté, soit pour supporter des plantations en espaliers, soit pour servir de soutien à des bâtiments.

La réparation ou la reconstruction du mur mitoyen est à la charge de tous ceux qui y ont droit, et proportionnellement, au droit de chacun. Tout propriétaire peut faire bâtir contre un mur mitoyen, y faire placer des poutres et solives, mais à condition, sauf entente avec le voisin, que ces poutres ne dépassent pas la moitié de l'épaisseur du mur.

Si un copropriétaire veut faire exhausser un mur mitoyen pour ses besoins personnels, il doit seul payer la dépense de cet exhaussement, les réparations de l'entretien futur au-dessus de la hauteur commune et aussi l'indemnité de charge en raison dudit exhaussement. Le copropriétaire a le droit absolu d'exhaussement et ne doit pas requérir l'autorisation préalable du copropriétaire voisin. Il ne peut être invoquée aucune prescription à ce sujet.

Maurice DEFFRENNES,
Avocat, Docteur en Droit.

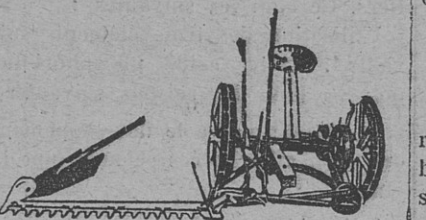
Machines Agricoles

Faucheuses

Une des premières et des plus anciennes machines agricoles, de supériorité incontestable. Fabriquée avec le nouvel acier électrique, elle comporte des engrenages hélicoïdaux, silencieux, de faible usure, semblables à ceux des différentiels d'automobiles ; cinq coussinets bronze et des roulements à billes, une vitesse de coupe accélérée et des organes très élevés au-dessus du sol.

Grande souplesse d'articulation de l'accouplement et de la barre coupeuse ; tirage direct sur la charnière, avec ressort amortisseur. Long moyen, douceur de traction et grande stabilité.

Nouveau graissage automatique sous pression « Lub ».



Notices et catalogues sur demande. Machines visibles à Nantes. Ces faucheuses se font toutes coupe à droite et sont livrées avec 3 lames, franco de port, et une garantie de 10 ans, contre tous défauts de construction, ou de bon fonctionnement.

Modèles 1932, derniers perfectionnements :
Barre 1 m., att. à 1 cheval. 1.775 fr.
Barre 1 m. 15, att. à bœufs, à chx ou lim. 1.850 »
Barre 1 m. 30, att. à bœufs, ou chevaux. 1.925 »
Remise à nos adhérents.

APPAREIL A MOISSONNER, pour ces trois modèles : 225 fr.
Autres marques, nous consulter.

Coupe-Racines



Nouveaux coupe-racines brevetés, avec palier à billes auto-régulable, pratiques, durables et d'un fonctionnement parfait, avec le minimum d'effort. La longue douille du coussinet forme réservoir d'huile et les billes sont totalement à l'abri des poussières et acides provenant de la betterave. Fonctionnement idéal et sûr, ne nécessitant aucun réglage.

NOUVEAUX PRIX

Modèle n° 1, à bras, sur pieds fer, 4 lames, débit 500 à 600 k. 295 fr.
Modèle n° 3, à bras, sur pieds fer, 6 lames, débit 1.200 k. 395 fr.
Modèle n° 6, pour moteur, bâti fonte, 6 lames, déb. 2.500 à 3.000 k. 695 fr.
Prix départ usine. Remise intéressante à nos adhérents. Se hâter de transmettre les commandes.

Ces coupe-racines peuvent être livrés avec couvreur-lame en tôle, moyennant un léger supplément.

Séateurs

Excellents modèles,
Longueur 0'21..... 15 fr.
0'23..... 18 »
En vente à nos Bureaux, à Nantes.

Râteaux

Entièrement en acier ; dents plates, embayage très doux. Roues renforcées avec large bandage à nervures de roulement. Pédale soulevant les dents pour reculer. Siège à ressort réglable. Fonctionnement doux et silencieux. Modèles robustes, simples et durables.

Type Fort, roues 1 m. 40 avec coussinets à rouleaux :
22 dents, larg. travail 1'95. 930 fr.
24 — — — 2'10. 960 »
26 — — — 2'25. 990 »
28 — — — 2'40. 1.020 »

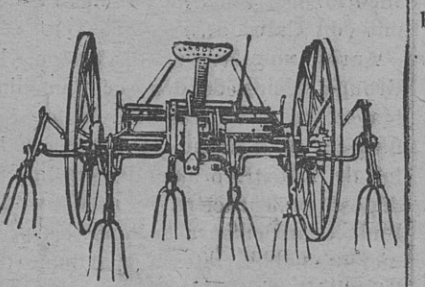
Machines livrées franco (transport déduit sur facture).

Remise à nos adhérents.
Quantités limitées. Types légers sur demande.

Faneuses

Modèles à fourches, engrenages renforcés ; bielles extérieures doubles avec larges coussinets sur l'essieu. Bâti extra fort indéformable.

Paliers graisseurs du vilebrequin à bague. Roues 1 m. 30 renforcées avec bandage acier. Relevage au pied et à la main, avec ressort d'équilibre. Embayage perfectionné. Travail 2 mètres.



Avec 6 fourches, en 1 pièce. 1.095 fr.
Modèle léger, à roues basses 1.020 »
Livrées montées, port rembouré sur facture (gares grands réseaux). Remise aux adhérents.

Faneuses Rotatives à 6 rangs de dents. Largeur 2 m. 15, 1.770 francs.
Tous modèles. Nous consulter.
Prix valables jusqu'à épuisement des quantités retenues par le Syndicat.

Pulvérisateurs et Soufreuses à dos

PULVERISATEURS en cuivre plombé, pour l'acide sulfurique, contenance 15 litres :

« Soleil », pompe à disque. Lance simple : 168 fr. — Lance double : 178 fr. — Lance triple : 185 fr.
« Supérieur », pompe à piston démontable. Lance simple : 173 fr. — Lance double : 183 fr. — Lance triple : 190 fr.

Lance latérale 3 jets, porte-lance, ceinture et bretelles caoutchouc : 92 fr.

PULVERISATEURS pour vignes, en cuivre rouge, contenance 15 litres.

« Soleil », pompe à disque... 149 fr.
« Supérieur », pompe à piston démontable... 154 »

Prix nets et franco de port toutes gares.

Autres marques, nous consulter.

SOUFREUSES :

Solfatère double effet, à hélice, et mistral double effet, à brosse... 125 fr.
Petite jaune, simple effet, à brosse... 100 »
Ces prix s'entendent nets et franco gares de nos adhérents.

Scies à bûches

BATI BOIS : Modèle simple, pour sciage de bûches de 18 cm. de diamètre environ. Marchant au moteur ; débit en travers : 4 stères à l'heure, en deux traits. A cheval, sans table :
Avec lame de 500 m/m... 435 fr.
— 600 m/m... 485 fr.

Modèle combiné, avec table et chevalet pour sciage en long et en travers. Fabrication parfaite ; gros succès :

Avec lame de 500 m/m... 530 fr.
— 600 m/m... 595 fr.

Modèle avec table à retour automatique :

Avec lame de 500 m/m... 630 fr.
— 600 m/m... 670 fr.

BATI FER : Paliers à billes, qualité supérieure. Modèle combiné à cheval et table :

Avec lame de 500 m/m... 500 fr.
— 600 m/m... 560 fr.

Pour poulies fixe et folle et débavage, majoration de 30 francs.

LAMES DE SCIES, seules ; denture droite, couchée, ou à crochets, au choix :

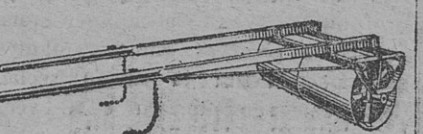
Diamètre 500 m/m... 80 fr.
— 550 m/m... 105 fr.
— 600 m/m... 125 fr.

Remise aux adhérents et port rembouré sur facture.

Rouleaux montés

En tôle d'acier, avec chaînes en fer, moyeux fonte et rayons fer plat. Grande robustesse. Ces rouleaux sont livrés avec limonière, ou, sur demande, avec timon. Ils peuvent aussi être munis d'un décrotoir et d'un siège.

Dispositif spécial, pour le graissage rapide des moyeux intérieurs.



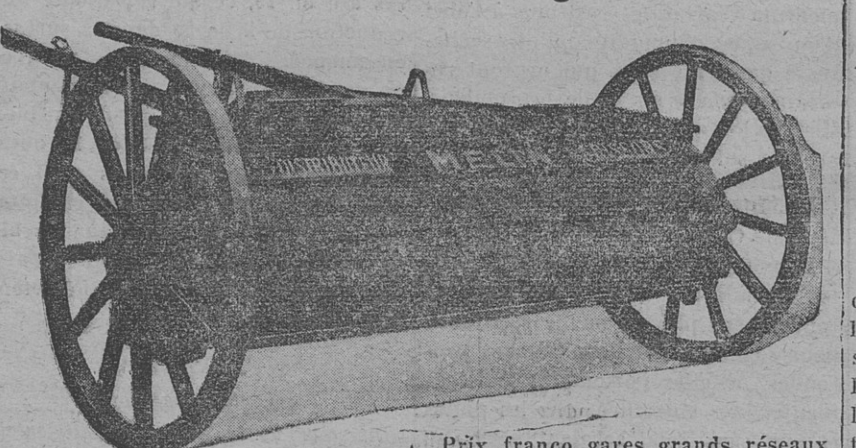
Les poids ci-dessus sont donnés à titre indicatif et peuvent varier de quelques kilos. Pour le siège il y a un supplément de poids de 11 kilos environ et pour le décrotoir de 15 kilos.

Prix au kilo : 1 fr. 95 départ usine. Remise à nos Adhérents.

Longueur du rouleau	Diam.	POIDS MOYEN
0'30	0'55	0'70
1'00	255 k.	»
1'20	265 - 270 k.	300 k.
1'40	275 - 285 - 350 - 385 k.	»
1'60	290 - 320 - 360 - 430	»
1'80	320 - 345 - 400 - 460	»
2'00	335 - 365 - 410 - 490	»
2'20	345 - 380 - 430 - 520	»

Prix au kilo : 1 fr. 95 départ usine. Remise à nos Adhérents.

Distributeurs d'Engrais



Modèle courant. Commande du fond mouvant par un seul arbre. Bonne construction.

Larg. d'épandage : 1'50... 1.940 fr.
— 1'75... 1.970 »
— 2'... 2.000 »

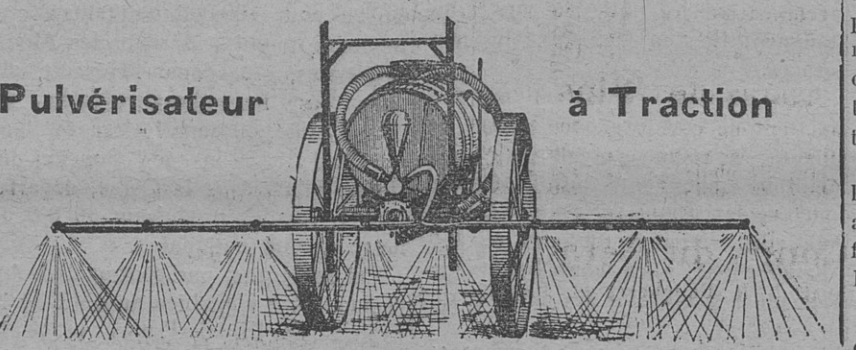
Supplément pour cariers à bain d'huile des deux côtés : 100 francs.

Prix franco gares grands réseaux.

Remise à nos adhérents.
Nous attirons l'attention des cultivateurs sur les derniers perfectionnements de ces distributeurs, qui sont livrés avec une garantie de 3 ans.

Distributeurs d'engrais pour vignes sur demande.

Notices explicatives et autres marques, nous consulter.



Pour le traitement à l'acide des céréales et pour la vigne.

Pompe nouveau modèle à quadruple effet par diaphragmes et robinet à 3 voies. Tonneau bois 1^{er} qualité, châssis et roues métalliques. Rampe 3 mètres et 4 mètres 50 de large.

Les n° 1 et 2 sont actionnés à la main. Le n° 3 est actionné par les roues, tout en conservant le remplissage du tonneau. La pompe s'enlève facilement et peut servir à tous usages.

Prix des pulvérisateurs complets, de 1.300 à 2.500 fr., suivant modèle.

Supplément pour rampe à vignes, 350 fr.

Pompe à quadruple effet, spéciale pour la vigne et autres usages, montée sur brouette, débit 5.000 litres, avec 5 mètres de tuyau. Prix : 675 fr.

Départ usine.

Remise à nos adhérents.

Tous autres modèles à traction et Pulvérisateurs mixtes sur demande.



Doux pays Heureux temps !!!

Nous trouvons dans les colonnes du Réveil des Cultivateurs, organe de la Fédération des Syndicats agricoles de l'Isère, sous le titre ci-dessus, l'information suivante :

Aggression nocturne suivie de perquisition non ordonnée, dans un local privé, par trois employés de la « Volante » des Contributions Indirectes.

S'il fut un temps où le vigneron pouvait en toute quiétude tirer la quintessence des produits de son sol au prix d'un travail ardu et constant pendant une année entière, ce n'est certes pas de nos jours.

Témoin le fait suivant, qui s'est produit à Villard-Noir, bourgade de la commune de Pontcharra (Isère), que je me propose de conter et de dévoiler aux sentiments de l'opinion publique.

Certain soir, alors que le distillateur ambulancier venait de terminer sa journée de travail et que l'heure était donnée pour procéder à l'enlèvement de l'eau-de-vie, deux honorables et estimés vignerons de la localité portaient une bonbonne de 27 litres dans le local qui lui était destiné.

Soudain, sortant d'une cachette où ils se tenaient préalablement à l'affût, trois employés de la « Volante » des Contributions indirectes, pareils à des bêtes fauves, leur bondissent dessus, les saisissant l'un au collet, l'autre par le pan de sa veste, avec une brutalité telle qu'ils chancelèrent. Au premier moment de stupeur passée, sans se départir de leur sang-froid, qui fut en l'occurrence un modèle de calme et de vertu, ces braves « bouillieurs » exhibèrent leur acquit-cantonnement, prouvant par là même qu'ils n'étaient pas en fraude.

Tout aurait dû se terminer ainsi : mais ces Messieurs, sans doute des échappés du maquis, après avoir violé les règles de la politesse la plus élémentaire, violèrent, en outre, les termes de la loi. Ils se permirent en effet :

1° De procéder à une perquisition sans être accompagnés d'un officier ministériel ;

2° D'opérer cette perquisition dans un local privé et de nuit.

De pareils faits se passent de commentaires ; mais ne parait-il pas inadmissible que d'honnêtes et paisibles citoyens soient traités de nos jours comme de pires bandits ?

Certes, que MM. des Indirectes fassent leur service, nul ne contestera leur droit ; mais quant à agir comme de véritables sauvages sur de braves gens, ça est intolérable, c'est inqualifiable, je dirai même c'est regrettable.

Et dire que nos ancêtres ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour fonder un régime de liberté ! S'ils étaient encore de ce monde, ils ne pourraient s'empêcher de crier avec nous : « Quel doux pays !! Quel heureux temps !!! »

Un « bouillieur » de la Vallée.

CONFEDERATION GENERALE DES VIGNERONS du Centre et de l'Ouest

Distillations obligatoires. — La loi du 19 avril 1930 et l'article 10 de la loi du 4 juillet 1931 s'appliquent simultanément et cumulativement. Les livraisons faites en vertu de l'une ne dispensent pas des distillations imposées par l'autre.

Les livraisons à effectuer en vertu de la loi du 19 avril sont calculées d'après les rendements de 1929. Mais des majorations ou des abattements sont appliqués aux calculs de 1930, en tenant compte des rendements de 1931 par rapport à ceux de 1929.

Bloqueage. — Contrairement à certaines opinions exprimées dans la presse viticole, il n'est pas question, ni actuellement, ni dans l'avenir, d'appliquer le blocage à tous les viticulteurs, quelle que soit l'importance de leurs récoltes respectives.

Pour être atteints par le blocage, les viticulteurs doivent avoir récolté au moins 400 hectos et ne pas bénéficier des exonérations prévues par l'article 7 de la loi du 4 juillet 1931.

Composition légale du vin. — Les décrets du 28 décembre 1931 ont modifié les exigences antérieures du service de la répression des fraudes.

Bétail Normand

Nous pouvons fournir à nos adhérents tous animaux de race Normande, en provenance de la Manche : ta

MARCHES DE LA VILLETTE Du Lundi 25 Janvier 1932 Table with 4 columns: Animaux, Cours Officiels, Cours Approximatifs, etc.

ANIMAUX Table with 4 columns: Animaux, Cours Officiels, Cours Approximatifs, etc.

ASSOCIATION GENERALE des PRODUCTEURS de BLÉ

Marché Français Quinzième caractérisée par un double mouvement de peu d'amplitude. Tendence faible tout d'abord pendant les 10 premiers jours du mois; du 4 au 11-12 janvier, la cote officielle a fléchi de 158 à 155 francs.

Mouvement très nettement soulevé, avec l'arrière-pensée dissimulée, de faire pression sur le gouvernement; d'obtenir, à la faveur du remaniement ministériel, un changement d'orientation de la politique du blé, ou tout au moins, une mesure immédiate telle que l'élévation du pourcentage d'exotiques.

C'est la répétition de la manœuvre déjà enregistrée fin décembre. Contre quoi nous avons mis en garde les producteurs dans notre dernier bulletin.

Qu'ils suivent la ligne de conduite déjà indiquée et que nous précisons encore :

La culture, qui affirme de plus en plus sa compréhension raisonnée et mieux disciplinée de la situation du marché, a livré plus abondamment, ces jours derniers, sans pousser aucunement à la hausse. Depuis ces jours derniers la tendance est plus faible; elle doit réagir contre toute baisse avec autant d'énergie.

C'est la tactique de sagesse et de modération que nous avons conseillée dans notre dernier bulletin. Cette tactique, il faut la poursuivre, pour stabiliser autant que possible les cours actuels, évitant une hausse inopportune, s'opposant à toute baisse qui serait injustifiée.

Il le faut, parce que dans les circonstances économiques difficiles que nous traversons — où tout le monde a plus ou moins de peine à se tirer d'affaires, où le chômage crée des situations cruelles — une hausse prononcée du pain n'est pas à souhaiter.

Il le faut, parce que la politique de sauvegarde du blé français contre l'invasion des exotiques, a soulevé contre elle trop d'intérêts particuliers puissants pour que — au nom de l'intérêt général — elle ne subisse pas des assauts : Les temps sont propices à ce genre de sport.

Le blé, en France, n'est pas trop cher; son prix est encore presque partout insuffisant pour couvrir les frais de production et compenser le déficit de la dernière récolte.

On cite, actuellement, le blé 74 kil. rendu à Paris (cote officielle) 157-158 fr., soit environ, pour le rayon d'approvisionnement normal de Paris, 153 à 155 départ culture. La moyenne depuis le début de la campagne ressort à 155,05 cote officielle, soit 149 fr. départ culture.

L'opinion publique a parfois tendance à confondre cette cote avec les cours du marché réglementé : 170 fr. ces jours derniers pour la cote de janvier et 174 pour celle de mars-avril. Cours représentatifs de la valeur du blé 76 kilos livré au marché

Service de Droit rural et de Défense juridique Service de consultations de Droit Rural et de Défense Juridique et Fiscale, réservé à nos adhérents et concernant toutes questions : baux, mitoyenneté, bornages, impôts, vérifications d'impositions, droits de successions, ventes, échanges, contrats, etc., etc...

PRIX-COURANT (Valable sauf variations et jusqu'à nouvel avis)

Alimentation du Bétail Mais toutes variétés. (Nous consulter) POUR TOUTES AUTRES GRAINES et pour quantité plus importantes ou inférieures à 1 kilo, nous demander les prix.

Huiles Comestibles Établissements H. de la Tuillaye HUILE D'OLIVE Par estagnon de 5 litres..... 59 » (logés franco gare).

Huile « LA DELICATE » 5 litres, La Délicate, logés franco gare, 35 fr. 10 litres, La Délicate, logés franco gare, 66 fr.

Pommes de Terre de Semence Idéale, Esterling, 122 » Jaune de Hollande..... 100 » Early Rose..... 102 »

Aliments mélassés Mélasse Say, 80 % mélasses... 86 » Son mélassé Say, 50 %..... 103 » Paille mélassée Say, 50 %..... 72 »

Provençains Infaillible pour l'élevage des porcelets et engraissement des porcs, 15 fr. la boîte, pris au bureau du Syndicat.

Aliments pour Volailles et Lapins Granulé condensé..... 115 » Grande Ponduse..... 130 » Farine de viande..... 180 »

Pèse-Acide Pour l'acide sulfurique..... 8 50 En vente à nos Bureaux.

Produits Viticoles Sulfate cuivre suivant marque française ou belge..... 185 Sulfate cuivre anglais..... 190

Savons Savon, marque G.H.B., blanc extra, 72 % d'huile, garanti pur..... 265 » Ces prix s'entendent aux 100 kilos par caisse de 50 kilos, en barres ou en morceaux de 500 grammes.

HERNIE M. A. CLAVERIE, le grand Spécialiste de Paris, célèbre dans tous les pays du globe, a inventé pour supprimer la hernie des Appareils qui sont uniques au monde.

HERNIE M. A. CLAVERIE, le grand Spécialiste de Paris, célèbre dans tous les pays du globe, a inventé pour supprimer la hernie des Appareils qui sont uniques au monde.

HERNIE M. A. CLAVERIE, le grand Spécialiste de Paris, célèbre dans tous les pays du globe, a inventé pour supprimer la hernie des Appareils qui sont uniques au monde.

HERNIE M. A. CLAVERIE, le grand Spécialiste de Paris, célèbre dans tous les pays du globe, a inventé pour supprimer la hernie des Appareils qui sont uniques au monde.

HERNIE M. A. CLAVERIE, le grand Spécialiste de Paris, célèbre dans tous les pays du globe, a inventé pour supprimer la hernie des Appareils qui sont uniques au monde.

Offres et Demandes

Service réservé à nos Adhérents Ecrite ou s'adresser au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes Tarif : 5 francs par annonce et pour une seule insertion.

OFFRES 167. — A vendre, beaux plants de vignes greffés et producteurs directs recommandés, authenticité et sélection garanties. S'adresser à M. E. Girault, Viticulteur-Pépiniériste, domaine de la Ronde, à Jaumay-Clan (Vienne).

183. — A vendre, plants de vignes racinés et greffés Muscadet, Gros-Plants, Pinot et Hybrides de Seibel n° 4986-880, cépage à vin blanc, et Seibel n° 4643 et 5455 rouge. Baco rouge n° 1, Noha, Othello et Bertille Seyves 450 et autres. Les acheteurs pourront visiter les pépinières et aussi ses vignobles en gros d'Hybrides, de Muscadet, Gros-Plant et Pinot. S'adresser à M. Meunier Auguste, Viticulteur au Guineau, la Chapelle-Basse-Mer, qui donnera tous renseignements.

186. — A vendre plants de vigne greffés, sélectionnés des meilleures variétés du Pays. S'adresser à M. Emeraude Armand, Viticulteur, Le Pallet (L.-L.).

193. — A vendre plants de vignes racinés, d'Hybrides producteurs directs : Seibel 4643. — Roi des Noirs 4986. — Rayon d'Or 5455-6468. — Baco n° 1 et 22-A. — Bertille-Seyves, 2802. — Coudere, Gaillard, etc... S'adresser à M. Anneau, Le Chêne, La Chapelle-Basse-Mer (L.-L.). Authenticité entièrement garantie, notices descriptives et prix courants sur demande.

197. — Vignobles et pépinières des meilleures variétés d'hybrides sélectionnés. Seibel blanc 4986, 4995, 5409, 6468. Rouge 4643, 5455, 5487, 6905. Bertille-Seyves. Baco, Gaillard, etc... très beaux plants et boutures. Prix spéciaux par grosse quantité, authenticité garantie. S'adresser à M. Terrien-Biret, viticulteur à la Blanchardière, La Chapelle-Basse-Mer.

202. — A vendre en culture vigne greffée de pays et d'Hybrides. Hybrides racinés directs, meilleures variétés. Arbres fruitiers et forestiers. Rosiers. Greffes d'asperges Argenteuil. S'adresser à M. Victor Morille, 203. — Pépinières J. Foulonnet, Saint-Christophe-la-Croix (M.-et-Loire), offrent plants de vignes greffés et hybrides nouveaux, pommiers à cidre et arbres fruitiers franco toutes gares. Prix courant franco.

237. — Viticulteurs, plantez les cinq meilleures variétés actuellement connues pour votre région, les seules donnant vraiment satisfaction sous le rapport de la vigueur, de la résistance aux maladies, de leur gros rendement, de la qualité de leur vin absolument net de goût. En blanc : Seibel 4995, Baco 22-A. En rouge : Seibel 4643, 5455, Baco n° 1. S'adresser à M. Cornetteau, propriétaire, Belle-Fontaine, Paulx.

9. — A louer pour le 25 avril 1932, métairie de 29 hectares, commune de La Chevrolière. S'adresser à M. Régent, notaire, 2, rue J.-J. Rousseau, Nantes.

10. — A affermer à prix d'argent pour le 1^{er} novembre 1932, à Vertou. Bonne ferme de 28 hectares d'un seul tenant. Bons bâtiments, grande facilité d'exploitation. S'adresser à Th. Bureau, expert à Vertou (L.-L.).

14. — A louer, 1^{er} novembre 1932, environs de Nantes, ferme de 11 hectares 1/2. S'adresser au Syndicat.

16. — Cause électricité, moteur « Bernard » 2 CV 1/2, avec démultiplicateur de vitesse et pompe rotative à piston Guimard, 1800 litres à l'heure. Le tout état neuf. — Belle occasion. — S'adresser à M. le comte de Noblet, Candé (M.-et-Loire).

17. — A vendre, plants d'asperges d'Argenteuil, 1 an et 2 ans, grappes de Pin Maritime garanties, un lot de betteraves, géante blanche 1/2 crière, collet vert extra sur choix. Graines choux moellier blanc pur.

2. — Ménage jardinier, entretien-drait petite propriété, contre logement à La Baule, ou environs. Ecrite ou s'adresser chez M. Sécher, 9, quai de Barbin, Nantes.

3. — On demande un célibataire cultivateur-vigneron muni bonnes références. S'adresser au Syndicat.

4. — Ménage demande place, agriculteur, vigneron, femme occupée, mari ferait jardinage, région Nantes si possible.

5. — On demande pour propriété aux environs de Châteaubriant, ménage, la femme cuisinière, bonne à tout faire; le mari, jardinier, toutes mains.

6. — Ménage demande place, grosse culture, vigne, femme pour travaux culture ou basse-cour. S'adresser à M. Boiteau, La Richardière, S.-Hilaire-de-Loulay, par Montlaur (Vendée).



L'économie par la qualité

La machine de qualité est celle qui présente le plus d'avantages pour l'usage, en raison du service économique et sûr qu'elle permet.

Il est évident qu'une machine de qualité ne peut être constituée que de pièces robustes et durables.

C'est là un avantage considérable à tous égards. Les machines de construction ordinaire coûtent, en effet, plus cher de pièces et de réparations que d'achat, avant d'être mises de côté.

Une réduction du prix des pièces est plus intéressante que la diminution du prix des machines. Le cas est typique pour les machines de récolte.

Vous pourriez calculer, comme moi, qu'une faucheuse étrangère des plus communes, coûte rien qu'en droits de rechange, pendant sa durée d'utilisation, jusqu'à 500 francs de plus qu'une faucheuse française, comportant des droits en « acier électrique » travaillant dans les mêmes terrains pendant le même temps.

Les résultats de nombreuses expériences pratiques permettent d'affirmer que les pièces en acier électrique se remplacent par suite de casse ou d'usure cinq fois moins souvent, en moyenne, que les pièces en matières ordinaires; de plus, l'acier électrique étant très facilement remplaçable, en cas d'accident, le mal est vite réparé et à peu de frais.

Un doigt en matière ordinaire, vendu au prix de 6 fr., peut sembler moins cher qu'un doigt en acier électrique vendu 7 fr.

En réalité, le doigt ordinaire coûte 30 fr. (6 fr. x 5), puisqu'il en faut cinq fois plus pour faire le même travail; il est donc beaucoup plus cher (23 fr. de plus), sans compter les pertes de temps, etc...

Le total des fréquentes dépenses d'entretien, qui passent souvent inaperçues, peut s'élever à plusieurs milliers de francs en quelques années, pour une lieuse.

La méthode de vente étrangère consiste à « allercher » le client par l'offre de machines à des prix paraissant très avantageux, et à se ménager par la suite des revenus considérables par la vente successive de nombreuses pièces d'usure, suivies graduellement par des pièces mécaniques de machines bien françaises dont les plus éminents techniciens reconnaissent aujourd'hui l'indiscutable supériorité.

Si vous avez besoin d'une lieuse ou d'une faucheuse, avant de fixer votre choix, renseignez-vous sur ce point capital au moyen des catalogues de pièces détachées, en considérant qu'une machine de haute qualité, de réelle valeur, peut seule bénéficier de prix très réduits pour ses pièces de rechange, et d'une longue et effective garantie.

Vous vous rendrez ainsi compte de l'avantage considérable que vous aurez à acheter une lieuse ou une faucheuse (fournie avec 3 lames) Amoureux frères, robuste, durable, donc de traction douce des plus modernes perfectionnements, garantie dix ans sur papier timbré, suivie graduellement par des pièces mécaniques de machines bien françaises dont les plus éminents techniciens reconnaissent aujourd'hui l'indiscutable supériorité.

Si vous avez besoin d'une lieuse ou d'une faucheuse, avant de fixer votre choix, renseignez-vous sur ce point capital au moyen des catalogues de pièces détachées, en considérant qu'une machine de haute qualité, de réelle valeur, peut seule bénéficier de prix très réduits pour ses pièces de rechange, et d'une longue et effective garantie.

Si vous avez besoin d'une lieuse ou d'une faucheuse, avant de fixer votre choix, renseignez-vous sur ce point capital au moyen des catalogues de pièces détachées, en considérant qu'une machine de haute qualité, de réelle valeur, peut seule bénéficier de prix très réduits pour ses pièces de rechange, et d'une longue et effective garantie.

Si vous avez besoin d'une lieuse ou d'une faucheuse, avant de fixer votre choix, renseignez-vous sur ce point capital au moyen des catalogues de pièces détachées, en considérant qu'une machine de haute qualité, de réelle valeur, peut seule bénéficier de prix très réduits pour ses pièces de rechange, et d'une longue et effective garantie.

MARCHÉS RÉGIONAUX

NANTES (Talence)
Au demi-kilo :
Beufs. — 1re catégorie, 6 à 11 fr.
2e cat., 3 à 4 fr. 50; 3e cat., 2,50 à 3 fr.
Vaux. — 1re catégorie, 7 à 10 fr.
2e cat., 5 à 7 fr.; 3e cat., 4 à 6 fr.
Moutons. — 1re catégorie, 8 à 9 fr.
2e cat., 6,50 à 7 fr.; 3e cat., 4 à 5 fr.

Le demi-kilo : 6 à 7,50.
Beurre. — Le demi-kilo : 8 à 9,50.
Oufs. — La douzaine : 8 à 8,50.
Lapins. — Le demi-kilo : 6,25 à 6,50.
Poulets. — Le demi-kilo : 8,50 à 9 fr.

CANDÉ
Blé, 148-152; orge, 85-90; avoine, 110-115; seigle, 100-110; sarrasin, 90-95; pommes de terre, 60-70; paille, 1.000 kgs 200-220; foin, 1.000 kgs, 270-300; beurre, le 1/2 kilo, 6,25-6,50; œufs, la douz., 6-6,50; poulets, la couple, 26-31; canards, la couple, 28-36; pigeons, la paire, 9-10; lapins, la pièce, 12-14; lapins de garenne, la pièce, 6,50-7; porcs gras, amenés 40, vendus le kilo 4,50-5; porcs maigres, amenés 110, vendus le kilo 4,25-4,50; porcelains, amenés 350, vendus la pièce 60 à 110.

CHATEAUBRIANT
Farine, 1re qualité, 230 à 240; blé, 138 à 142; seigle, 87 à 90; sarrasin, 80 à 85; avoine, 95 à 100; son, 78 à 80; paille 120 à 125; foin, 120 à 130.
Beurre, en gros, 14,50 le kilo; en détail, 16 à 17 fr. le kilo; œufs, 5 à 6,50 la douzaine.

Vieilles poules, 26 à 30; gros poulets, 30 à 32; moyens, 25 à 28; petits, 20 à 24; canards, 32 à 35; oies, 55 à 60; pigeons, 10 à 12 (le tout à la couple); agnons domestiques, 10 à 15; lapins de garenne, 7 à 8.
Beufs et taurins, 3 à 4 fr. le kilo; vaches, 2,75 à 3,50 le kilo; veaux, 2,75 à 3 la livre; porcs gras, 4,70 à 4,80 le kilo; porcs maigres, 150 à 250; porcs de lait, 60 à 100.

HERBIGNAC
Farine, 280 à 300; blé 150 à 160; avoine 100 à 105; son 78 à 80; seigle 80 à 85; sarrasin, 80 à 85; avoine, 95 à 100; son, 78 à 80; paille 120 à 125; foin, 120 à 130.
Beurre, en gros, 14,50 le kilo; en détail, 16 à 17 fr. le kilo; œufs, 5 à 6,50 la douzaine.

SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC
Poulets, la couple, gros 45 à 55 fr., moyens 40 à 45 fr., petits 30 à 35 fr.; canards, la couple, 26 à 31; pigeons, la couple, 10 à 12 fr.; lapins, la pièce, 14 à 20 fr.; œufs, la douzaine, 5,40 à 6 fr.; beurre, la livre, 8 à 8,50; veaux, le kilo, 7 à 8 fr.

PAIMBEUF
Farine, 218 à 220 fr.; blé, 144 à 146 fr.; avoine, 94 à 96 fr.; blé noir, 93 fr.; son, 70 à 72 fr. Foin, les 500 kgs, 70 à 80 fr.; paille, 100 à 105 fr.
Poulets, la couple, 28 à 43 fr.; canards domestiques, 35 à 39 fr.; canards sauvages, la pièce, 13 à 14 fr.; pigeons, 9 à 11 fr.; lapins, la pièce, 16 à 22 fr.; beurre, en gros, le kilo, 13,50 à 14 fr.; la livre, 6,75 à 7,20; œufs, 7,50 à 8 fr.
Beufs gras, le kilo, 3,30 à 3,70; taurins, 3 à 3,40; vaches, 2,90 à 3,40; veaux, 6,40 à 6,70; moutons, 7 à 7,50; porcs, 4,50 à 4,80.

Autrefois avec les pneus ordinaires je perdais bon an mal an un billet de mille francs



aujourd'hui grâce à l'INCROYABLE BAUDOUIN mon vélo est toujours en état de servir. LES ECLISOTTES-GIRONDE EN VENTE CHEZ TOUTS LES MARCHANDS DE CYCLES

A VENDRE Couëron (10 km. Nantes), bonne petite ferme 12 hect., seul tenant, libre prochainement. Boîte postale 4, Doullon.

DEM. BONNE A T. FAIRE, Nantes et campagne, réf. exigées. Ctesse de Sainte-Marie, 19, rue Roi-Albert, Nantes.

ARTHON-EN-RETZ
Foin, les 500 kilos, 70 fr.; paille, 95 fr.; Poulets, la couple, gros 38 à 42 fr., moyens 35 à 40 fr., petits 30 à 35 fr.; canards, la pièce, 18 à 20 fr.; oies, 40 à 45 fr.; pigeons, la couple, 12 à 13 fr.; lapins, la pièce, 18 à 22 fr.; œufs, la douzaine, 6,50 à 7 fr.
Beufs gras, le kilo sur pied, 3,75 à 4 fr.; beufs de travail, la paire, 6.000 à 6.500 fr.; vaches grasses, le kilo, 2,50 à 3 fr.; vaches laitières, 1.800 à 2.000 fr.; taurins, le kilo, 7 fr.; veaux, 7,50; veaux de lait, 7,50; génisses, 1.800 fr.; moutons, le kilo, 6,50; porcs, 3,25; porcs de lait, 150 à 300 fr.

SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU
Beurre, le demi-kilo, 9 à 9,50; œufs, la douzaine, 7,50 à 8,25; poulets, la couple, gros 50 à 65 fr., moyens 40 à 45 fr., petits 30 à 35 fr.; lapins, la pièce, 12 à 18 fr.; pigeons, la couple, 6 à 7 fr.; canards, la pièce, 14 à 20 fr.

CLISSON
Blé, 146 à 148 fr.; avoine, 110 à 115 fr.; blé noir, 90 fr.; paille, 120 à 125 fr.; foin, 120 à 130 fr.; sarrasin, 80 à 85 fr.; canards, la couple, 26 à 31; pigeons, la couple, 10 à 12 fr.; lapins, la pièce, 12 à 14 fr.; œufs, la douzaine, 5,50; beurre, la livre, 7 à 8 fr.
Beufs gras, le kilo sur pied, 3 à 4 fr.; beufs de travail, la paire, 4.500 à 7.000 fr.; vaches grasses, le kilo, 2,75 à 4 fr.; vaches laitières, 1.200 à 3.200 fr.; veaux, le kilo, 6 à 6,25; porcs, 5 fr.; porcs de lait, 100 à 140 fr.

Chemin de Fer de Paris à Orléans

Hiver 1931-1932
Service Automobile Quotidien organisé par la Compagnie d'Orléans de SAINT-NAZAIRE (gare) au CROISIC (gare) et retour du 3 Octobre 1931 au Samedi veille des Rameaux 1932

Ce service dessert Batz-sur-Mer, La Poulguen, La Baule-Escoublac, La Baule-les-Pins, Pornichet, Sainte-Marguerite et Saint-Mar.

Le Croisic (gare) départ 12 h. 30; St-Nazaire (gare) arrivée 13 h. 55; Saint-Nazaire (gare) départ 14 h. 15; Le Croisic (gare) arrivée 15 h. 40.

Prix : Voyage simple Le Croisic-St-Nazaire ou vice-versa, 7 francs; Voyage aller et retour (dans la même journée), 13 francs.

Prix selon la distance pour les arrêts intermédiaires, avec minimum de 1 fr. pour les voyages simples, 1 fr. 75 pour les voyages aller et retour.

Les voyageurs porteurs de billets de chemin de fer ne paient que la différence entre les prix d'autocar et ce qu'ils ont payé pour le transport par fer sur le même parcours. Les bagages et chiens accompagnés paient un tarif spécial.

Les grandes gares du réseau d'Orléans délivrent des billets directs spéciaux pour ce service.

L'imprimeur-Gérant : F. DUPAS.

VERGNE & FILS, experts-fonciers
à Saint-Philbert-de-Grandlieu (L.-Inf.)
A LOUER, à moitié fruits, commune de Saint-Philbert-de-Grandlieu
Une excellente FERME de 20 à 30 hectares, au gré du preneur. Elle sera libre le 25 avril 1932.
Pour les renseignements et traiter, s'adresser aux dits experts, à Saint-Philbert-de-Grandlieu. — Tél. 20.

Conservation parfaite des œufs par les excellents et pratiques
COMBINES BARRAL
5 COMBINES BARRAL pour traiter 500 œufs 11 francs franco
Adressez les commandes avec mandat-poste dont le talon sert de reçu à M. P. RIVIER fabricant des COMBINES BARRAL 8, villa d'Alesia, Paris 14^e (Prospectus gratuits)

SOCIETE GENERALE DE NEGOCIATIONS
21, Rue Auber, PARIS (IX)
Fondée en 1873

PRÊTS sous toutes les formes possibles à Commerçants, Industriels, Agriculteurs propriétaires
Capital réalisé et déclaré depuis 1927 **43 millions**
VENTES de Fonds de Commerce Emplois intéressés

A AFFERMER pour le 1^{er} novembre 1932, commune de Sainte-Luce, Tenue maraîchère, située à la Bougrière, contenant environ 3 hect. 65 ares. S'adresser à M^r PINEAU, greffier à Carquefou.

Fabrique de Meubles
A. FOURNIER-GUERIN
4, Place Duchesse-Anne - NANTES
MEUBLES, LITERIE, TENTURES, SIEGES, TAPIS
- Remise 5 % aux sociétaires -

Alimentation
Complète
Progressive
Rationnelle
avec
ENGRAIS d'AUBY
NITRO-SALPETRINE
NITRO-VEGETAL

a tous vos animaux
DU RIZ
D'INDOCHINE



Etes-vous embarrassé pour alimenter économiquement vos animaux ? Sachez que le Riz d'Indochine convient à tous sans exception. Par sa très grande valeur nutritive, son assimilabilité, son action favorable sur l'intestin, le Riz d'Indochine est d'un emploi plus avantageux que n'importe quelle céréale. Intéressant pour l'entretien, idéal pour l'engraissement !
Bureau de Propagande 62, rue Richelieu, Paris

SCORIES THOMAS
LE MEILLEUR ENGRAIS PHOSPHATÉ
DES TERRES PAUVRES EN CHAUX
SEMEZ EN! BEAUCOUP! VOS TERRES RENDRONT DAVANTAGE

FERMIERES
N'oubliez pas, en faisant vos achats, de réclamer les TIMBRES - PRIMES
Le Grillon du Foyer
qui vous donneront les plus jolies primes

Cultivateurs
employez en **COUVERTURE** sur vos céréales pour vos **RACINES FOURRAGERES** pour vos **POMMES DE TERRE**
Les Engrais
NOVO
à base de :
Nitrate de Potasse
Urée
Phosphate d'Ammoniaque
Phosphate d'Urée
Ils ne décalcifient pas les terres
Ils ont une action continue et progressive

1871 **LES MEILLEURES** 1932
AVOINES de SEMENCE

DEUX NOUVEAUTES
mises en vente par la Maison **BOUGEANT-URIEN**

Deux nouvelles Variétés importées cette année de Warrington (Angleterre)
l'une **BLANCHE**, l'autre **NOIRE** :

Progress. — Avoine blanche, unilatérale, gros grain, paille très raide, par conséquent résistante à la verse. A donné dans des terres très différentes, chez trois de nos planteurs, des rendements extraordinairement élevés.

La **PROGRESS** a produit le plus fort résultat qui a pu être enregistré jusqu'ici sur un champ d'essai : **59 quintaux à l'hectare** déclare la Station de Warrington.

La **PROGRESS** s'adapte à tous les terrains notamment humides et résiste aux températures pluvieuses, froides, etc.

Suprême. — Avoine **NOIRE**, nouvelle, unilatérale, très gros grain, très précocée, mérite d'être essayée par tous les cultivateurs. Convient aux terres moyennes. Nous ayons observé la **SUPREME** chez plusieurs de nos planteurs, dans des terrains très différents. Dans une petite terre, nous avons enregistré **32 quintaux à l'hectare**; elle est considérée comme la **MEILLEURE** des avoines **NOIRES**. Sur une bonne terre, elle a donné un record de récolte de **53 quintaux à l'hectare** déclare la Station de Warrington.

Tous nos clients livrés l'an dernier ont été unanimes à nous déclarer avoir eu satisfaction. En garantie de la bonne exécution de vos ordres, nous accepterons, comme l'an passé, le paiement de la prime de sélection **APRES LA RECOLTE**.

BULLETIN DE COMMANDE

à adresser à **M. BOUGEANT-URIEN, Sélectionneur**
Ancienne Maison MEUNIER, fondée en 1871
92, 94, 104, Route de Doullens - AMIENS (Somme)

Veuillez m'expédier en gare de **P.V. ou G.V.**

.....kgs PROGRESS . . . 250 frs.	kgs Ligowo Blanche . 165 frs.
.....kgs SUPREME . . . 250 frs.	kgs Pluie d'Or . . . 165 frs.
.....kgs Blanche Sieger . 175 frs.	kgs Blanche Argent . 175 frs.
.....kgs Noire hâtive Vilmorin 175 frs.	kgs Schribaux . . . 175 frs.
.....kgs Noire de Brie . . 175 frs.	

les 100 kgs., marchandise départ, logée par 50 et 100 kgs.

PAIEMENT moitié comptant, moitié **APRES LA RECOLTE**, par traite acceptée.
AVIS. — Pour bénéficier des conditions spéciales, bien joindre le présent bulletin de commande.

(Signature et adresse complète du client).

Pour Vos CYCLES
Vos MACHINES A COUDRE
Vos ECRIVEUSES
qui représentent pour vous les MEILLEURS PRIX, le MAXIMUM DE QUALITE et de GARANTIE
FONTENEAU, Constructeur
Bureaux et Magasins : 21, Chaussée de la Madeleine, NANTES — Ateliers : 3 bis, Rue Lafenoe
Succursales : ANGERS, SAINT-NAZAIRE
Catalogue et Liste des Représentants sur demande

CIDRE
COLORE - BONIFIE
CONSERVE - CLARIFIE
MALADIES GUÉRIES
PAR LES **PRODUITS GATE**
EXTRAITS LA VRAIE MARQUE
THE PHARM. E. GALICHÈRE - St-Lô

PEPINIERES JEAN DAVODEAU
"Belle-Vue" — VARADES — Téléphone 15
possèdent la plus grosse production de plants, racinés, greffés en hybrides nouveaux; au plus bas prix.
— Catalogue instructif, notice, prix courant franco sur demande —

Dépôts : Pharmacies Orion, à Nozay; Prevost, à Héric; Sicard, à Fay-de-Breagne; Garnier, à Pont-Château; Alain Angot, à Savenay; Thibault, à St-... a-Jaille; Turpin, à Nort-sur-Erdre; Leroux, à Plessé.

Feuilleton du SYNDICAT DES AGRICULTEURS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE 25

L'AMOUR MÈNE OU Les Millions de l'Oncle Capoulade

Roman inédit de Jean de BARASC

Longtemps ils volèrent ainsi à travers la savane déserte, puis sur la grande route, sans rien dire.
Quand, les premières habitations des Blancs enfin atteintes, ils se trouvèrent assurés de n'être plus poursuivis par les Indiens, la fièvre de leur sang s'apaisa, et instinctivement ils s'écartèrent l'un de l'autre.
— J'ai un aveu à vous faire, dit le jeune homme en tournant vers elle ses yeux baissés.
— Regardez devant vous, Marius, répondit-elle en tendant le mieux que possible sa jupe de dentelles. Vous allez nous casser le nez.
— Vous ne voulez pas que je vous dise ?
— Non ! après vous regretteriez peut-être...
Marius Capoulade de Cannes secoua la tête.
— Ce n'est pas une déclaration d'amour que je veux vous faire... C'est une confession...
— Alors, parlez, mon enfant, je vous écoute.
— J'ai été stupide ! Idiot ! Crétin !
— Qu'avez-vous donc fait ?
— J'ai donné tout votre argent à un escroc mexicain, qui se prétendait fausement Capoulade. Il disait connaître le chef indien qui vous a capturée...
— Bah ! C'est tout cela qui vous chagrine ?
— Vous n'avez plus le sou pour retourner à Cannes.
— Je resterai en Amérique, Marius s'attrista.
— Et vous, dear, interrogea la jeune fille, qu'en ferez-vous ?
— Je ne sais pas.
Leurs yeux se croisèrent un instant.
— Peut-être vous aurez la pile de dollars ! dit-elle après un silence. On ne peut pas parler avant.
Marius « des Fleurs de Provence » soupira... Sans doute cette radieuse Maud resplendissait insensiblement à l'amour qui le trans-

portait... Elle se réservait d'être à celui des Capoulade qui serait déclaré héritier. Sa tristesse fut si poignante que les larmes lui vinrent aux yeux... Une d'elles tomba sur la jambe de Maud.
En d'autres circonstances, la rieuse fille eût plaisanté sur cet incident ridicule. Mais en ce moment, elle songeait elle-même à la peine profonde qu'elle aurait si ce cher boy, reconnu héritier, épousait une autre Maud Hertley.
Ses paupières se mouillèrent à leur tour. Ils arrivèrent ainsi en pleine nuit devant l'hôtel Pennsylvania, aussi tristes que s'ils venaient d'enterrer un être cher.
Par bonheur, les danses étaient finies depuis un moment. Tout le monde était couché.
Marius s'assura que le groom chargé de veiller dans le hall dormait profondément selon son habitude.
— La voie est libre, dit-il en riant à la jeune fille qu'il aidait à descendre de voiture. Je vais reconduire l'auto au garage...
— Ah ! dear, pas tout de suite. Ne laissez pas moi... comme ça... Je peux rencontrer quelqu'un dans l'escalier... dans un corridor...
— Je suis prêt à vous suivre.
— No. Marchez devant, vous, moi derrière. Si quelqu'un vient, vous cachez moi... Mais si l'on vient par derrière ? fit Marius sans pitié.
— Alors je passe devant !... mais vous fermez les yeux.

— Si je ne vois pas je tomberai, et tout sera perdu.
— Je vous donnerai la main. Mais taisez-vous, vilain boy. Je crois que vous moquez... Allez, marchez devant, ou je monte toute seule.
Le cœur de Marius s'attendrit devant la plaisante détresse que reflétait le visage de Maud. Il obéit le plus sagement du monde.
Ils montèrent sans bruit, elle les pieds nus, lui sur la pointe des siens, passèrent comme des ombres devant les chambres où d'autres Capoulade dormaient d'un sommeil égoïste et arrivèrent enfin à la porte de Maud sans avoir fait aucune fâcheuse rencontre.
— Merci, dear, dit-elle. Vous êtes le meilleur. Je dis parce que je pense... Elle lui tendait la main. Il la couvrit de baisers sans qu'elle la retirât.
— Moi, répondit-il ensuite, je ne peux que penser, puisque vous ne voulez pas que je dise.
— Inutile, dear, je devine...
— Je vous aime, Maud, je ne veux les millions de dollars que pour les mettre à vos pieds...
Maud mit un doigt sur ses lèvres.
— Vous êtes fou. Vous ne calculez pas. Des femmes comme moi, il y en a plein le monde. Ce qui est très rare c'est une grande héritière comme celle de votre oncle ! Aussi si vous épousez une autre je n'en voudrai pas à vous. Je comprendrai très

bien...
— Cela signifie, dit amèrement Marius, que vous-même épouserez celui des Capoulade qui sera reconnu véritable héritier.
— No, il y en a que je ne prendrai jamais pour mari.
— Ah ! est-il indiscret de vous demander lesquels ?
Maud allait peut-être répondre, mais les regards de son sauveur obstinément fixés sur ses jambes lui rappelaient tout à coup sa tenue extra-légère qu'elle oubliait dans cette conversation psychologique.
— Very indiscret, répondit-elle en ouvrant sa porte et en disparaissant aussitôt.
— Vous me rendez mon veston ? pria Marius avant qu'elle eût refermé.
— Aah, yes ! s'écria la jeune fille avec un éclat de rire.
Une seconde après son bras blanc passa par l'entrebaillement de la porte.
— Voici votre corsage.
Puis presque aussitôt :
Et votre jupe !
Marius frémit en recevant sur la figure la dentelle encore tiède de son contact avec le corps de Maud.
— Chérie, balbutia-t-il à demi inconscient.
Mais la porte s'était presque entièrement refermée.
Seul dans l'étroite ouverture, brilla encore un œil espiègle.
— Je n'oublierai jamais, dear, dit miss Hertley, Mais je ne voudrais pas qu'on

ache. Il ne faut pas dire... Jamais... à personne.
— Je ne raconterai rien.
— Vous jurez ?
— Je jure...
L'émotion du pauvre Marius lui faisait tourner la tête. Peut-être est-ce pour cela qu'il lui sembla voir la bouche de Maud esquissant un baiser dans la fente de la porte avant que celle-ci ne se refermât définitivement.
Après quelques instants, il s'éloigna défilant de joie. Il ne nous est pas permis de raconter ici les rêves extravagants qu'il fit cette nuit-là, comme suite à ses aventures de la journée.
Disons seulement que la lumineuse beauté de Maud Hertley ne cessa de les remplir de son charme enivrant.
Le lendemain, l'apparition de la jolie girl fut saluée par d'enthousiasmes applaudissements.
Les nouveaux Capoulade se présentèrent. A tous, vétérans ou recrues, elle prodigua de si charmants sourires que chacun en conçut l'espoir le plus favorable.
Il lui fallut raconter dix fois l'épisode dramatique de son enlèvement par les Indiens et les tourments de sa captivité chez ces sauvages.
On lui demanda beaucoup moins comment elle avait été délivrée. Il était déplaçant d'entendre vanter le courage et le dévouement d'un concurrent.
(A suivre.)